

N°4 - mardi 18 août 2009

e-lettre d'information d'EDF Production Méditerranée  
et du SMADESEP à destination des acteurs du tourisme  
riverains de Serre-Ponçon

## Infos Cote

Cote du lac mardi 18 août à 7h00  
Evolution depuis mardi 11 juillet  
Débit moyen hebdomadaire entrant dans Serre-Ponçon

**777,36 m NGF**  
**- 81 cm**  
**51 m<sup>3</sup>/s**

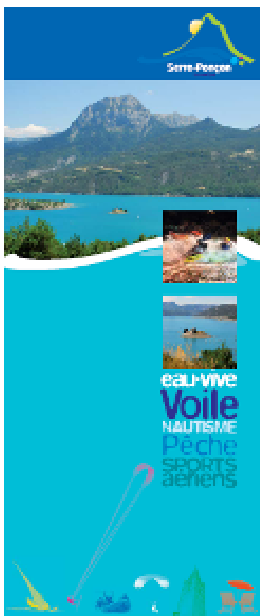
## Une situation fluide à Serre-Ponçon

Compte tenu des conditions météorologiques, la cote du lac de Serre-Ponçon poursuit sa baisse progressive et devrait continuer de la sorte, dans les deux prochaines semaines. Le niveau de la retenue restera cependant, compatible avec la pratique des activités sportives et touristiques jusqu'à la fin de la saison estivale.

## Des cartes touristiques thématiques

Victor BERENGUEL et Yves LELONG, Présidents respectifs du S.M.A.D.E.S.E.P. et du Comité de promotion de Serre-Ponçon, ont souhaité coéditer en 2008, une carte touristique centrée sur la thématique du nautisme. En complément d'une collection dédiée à la randonnée et au patrimoine, cette plaquette permet aux usagers de la retenue de connaître et de localiser les différents secteurs aménagés pour la pratique d'activités nautiques.

Ces cartes répertorient ainsi les plages publiques et les pontons publics et privés, ainsi que les différents prestataires d'activités selon leur domaine : eau vive, voile, ski nautique, bouée tractée, kite-surf, bateaux à moteur, bateaux promenade, kayak, etc. Elles sont disponibles dans les Offices de Tourisme, auprès du Comité de promotion de Serre-Ponçon (04 92 43 77 43), ainsi qu'auprès des professionnels de la retenue.



Couvrant l'intégralité du territoire du grand lac des Alpes du sud, la brochure **Eau-vive, voile, nautisme, pêche et sports aériens** a été cette année particulièrement retravaillée à partir d'informations actualisées. Elle vise à rendre plus lisible la localisation des nombreux prestataires présents autour de la retenue de Serre-Ponçon.

### Les cartes de navigation et de sécurité indisponibles

Les cartes de navigation et de sécurité n'ont pas pu être rééditées cette année. En effet, l'arrêté inter préfectoral de navigation sur lequel repose cette plaquette, fait l'objet d'une révision importante depuis le mois de juin, compte tenu du projet d'agrandissement de la zone ouverte aux Véhicules Nautiques à Moteur (jet ski). Dès signature par les Préfets de cet arrêté, les équipes du S.M.A.D.E.S.E.P. seront mobilisées pour mettre en place les nouvelles signalisations lacustres qui pourraient découler de ces modifications.

Le plan et le schéma directeur seront par ailleurs accessibles par Internet, sur le site de la DDE 05, via le lien suivant :

[http://www.hautes-alpes.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=92](http://www.hautes-alpes.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=92)